



Mladic veut boycotter son audience devant le TPIY

publié le **04/07/2011**, vu **2373 fois**, Auteur : [Le Droit en l'Etat](#)

Arrêté en mai et extradé vers La Haye après qu'il eut échappé à la justice pendant seize ans, l'ancien chef de l'armée bosno-serbe a rejeté les accusations de crimes de guerre retenues contre lui lorsqu'il a été officiellement mis en accusation au TPIY, en juin, et a l'intention de boycotter l'audience devant le tribunal lundi.

Ratko Mladic, âgé de 69 ans, sera absent pour la deuxième audience consécutive parce qu'il insiste pour pouvoir désigner lui-même les avocats qui assureront sa défense, a déclaré, de Belgrade, l'avocat Milos Saljic. *"Mladic ne comparâtra pas demain dans la salle d'audience, à moins qu'on ne l'y contraigne. Il ne veut pas le faire, car il n'a pas encore sa propre équipe de conseils"*, a précisé M. Saljic dimanche.

L'ancien président bosno-serbe Radovan Karadzic avait boycotté l'ouverture de son procès, en 2009, et il est peu probable que le TPIY force Mladic à être présent lundi. S'il est absent, le magistrat Alphons Orie devrait, a priori, enregistrer une plaidoirie *"non coupable"* en son nom.

L'ex-général est inculpé pour le siège de Sarajevo, qui a duré quarante-trois mois pendant la guerre de Bosnie, de 1992 à 1995, et pour le massacre de huit mille hommes et garçons musulmans à Srebrenica durant l'été 1995.